

Le Puy-en-Velay, le 23 septembre 2015

**ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT COURRIER**

**Objet : Indisponibilité  
tennis couverts Complexe  
Sportif Charles Massot**

Madame, Monsieur,

Service des Sports

Affaire suivie par :  
Sandy ISSARTEL

Tél : 04 71 04 08 05  
[sandy.issartel@mairie-le-puy-en-velay.fr](mailto:sandy.issartel@mairie-le-puy-en-velay.fr)

Réf : JMR/SI/94/15

A la demande de la Préfecture de la Haute Loire, la Ville du Puy-en-Velay organise la mise sous plis des documents de propagande des prochaines élections régionales aux tennis couverts du Complexe Sportif Charles Massot.

Afin que vous puissiez dès à présent prendre les dispositions nécessaires, je vous informe que les tennis couverts du Complexe Sportif Charles Massot (2 courts) seront indisponibles du :

- **du dimanche 15 novembre au soir au samedi 28 novembre au matin**

J'espère que cela n'occasionnera pas de gêne trop importante pour le bon fonctionnement de vos activités et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/ Le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Bernard FIGUET

